

2^e édition des Ancres d'or

Cette année, aucune Ancre d'or n'aura été décernée pour les « Équipements de navigation et aménagements de la voie d'eau ». En revanche, on ne s'attendait peut-être pas à retrouver dans cette catégorie, les deux lauréats, Ancres d'argent...

Pour "naviguer en père peinard", des aménagements de qualité

TEXTE : S. BASTIDE

Ancres d'argent

UNE KYRIELLE
D' ACTIONS
D' AMÉNAGEMENT
SUR LE CANAL
DE LA SOMME

Le Conseil général de la Somme avait présenté un dossier au concours des Ancres d'or 2001 concernant les équipements d'accueil de la base de tourisme fluvial de Cappy. C'est en réalité pour l'ensemble de son œuvre en faveur de l'aménagement de la voie d'eau qu'il a été récompensé. Durement touché par les inondations



M. PAULY

Base de tourisme fluvial de Cappy, la darse.



Écluse en aval
de la base de tourisme
fluvial de Cappy.

M. PAULY

au cours de l'année 2001, le département de la Somme n'en poursuit pas moins son action dans ce domaine. Pour le plaisancier, le canal de la Somme évoque avant tout des images très agréables : vertes vallées et paysages sauvages ; succession d'étangs en bordure de canal ; fameux hortillonnages, véritables jardins flottants, à l'approche d'Amiens ou encore, en fin de parcours fluvial, l'arrivée enchantée en baie de Somme. Rappelons que ce canal, dans sa partie aval, est situé hors du réseau de Voies Navigables de France. Son aménagement et son exploitation, de l'aval de l'écluse N° 7 de Sormont à l'aval de l'écluse N° 25 de Saint-Valéry-sur-Somme, sont concédés au département de la Somme depuis 1992. Il est relié à l'important réseau navigable de la région Nord – Pas-de-Calais par le canal du Nord. Il est aussi rattaché au bassin de navigation de la Seine par ce même canal du Nord qui permet de rejoindre l'Oise. Dès 1990, le Conseil général de la Somme avait engagé un important programme protéiforme de près de 100 MF (15 244 900 € environ) dont l'objectif était la restauration des infrastructures du canal pour en améliorer sa navigabilité. Un certain

nombre de réalisations ont déjà été effectuées, d'autres à l'étude actuellement, devraient voir le jour dans les cinq prochaines années. Entre 1998 et 1999, 13 haltes d'amarrage ont été créées le long du canal. Parmi celles-ci, la base de tourisme fluvial de Cappy inaugurée en 1999, peut accueillir une vingtaine de bateaux. Elle est exploitée par la société Locaboat Somme qui a obligation légale de réserver 25 % de la capacité d'accueil pour les bateaux de passage ne lui appartenant pas. Des travaux de restauration ont été entrepris sur les sites des écluses dont Corby et Froissy constituent des exemples représentatifs. Le petit patrimoine ancien (plaques éclusières et bornes kilométriques) fera également l'objet de rénovations. Quant aux abords du canal, ils sont particulièrement soignés. Le département s'appuie d'ailleurs sur le soutien technique d'un paysagiste. Une ligne de mobilier « canal » a été mise en place ainsi qu'une nouvelle signalétique. Les plantations d'arbres en bordure de canal participent à cet aménagement très élaboré des berges. Les traditionnels peupliers sont progressivement remplacés par des essences plus nobles : frênes, aulnes ou chênes. De plus, la politique de plantation a

comme objectif de faciliter l'identification de la structure du canal (entrées de ville, biefs, ouvrages et points remarquables, maisons éclusières). Dans cet esprit, une colorimétrie concernant les ouvrages du canal de la Somme a été adoptée. L'aménagement de la voie d'eau comporte également la création de passes à poissons, essentielles pour permettre notamment la migration des anguilles, nombreuses dans ce secteur. Enfin, la création par le Conseil général, d'une publication parue en trois versions (français, anglais et allemand) : *Canal de la Somme – Guide du Plaisancier – Naviguer sur le Canal* et sa distribution gratuite aux plaisanciers devrait permettre à chacun de trouver tous les renseignements pratiques indispensables à une bonne navigation. Les projets sont nombreux pour intégrer le canal de la Somme à son environnement. Des chartes de voisinage : « canal/entreprise » d'une part, et « canal/municipalités » d'autre part, devraient permettre aux communes une revalorisation de l'espace du canal et aux entreprises une meilleure utilisation et un plus grand respect de la voie d'eau. M. André Dumas, directeur du développement économique et du tourisme, au sein du Conseil

général de la Somme, très impliqué dans le développement du tourisme fluvial, a répondu à nos questions :

Fluvial : *La halte fluviale de Cappy, présentée à ce concours des Ancres d'or, vous semblait-elle particulièrement emblématique du travail réalisé par le Conseil général de la Somme ?*



André Dumas : Oui, elle avait vraiment valeur d'exemple, à plus d'un titre. Il nous a paru que le site était représentatif du tourisme fluvial dans le département de la Somme.

Le choix de la halte de Cappy pour l'implantation du loueur Locaboat est le fruit d'une étude par un cabinet spécialisé. Cet emplacement a été jugé le plus opportun. En effet, il faut huit jours de navigation aller/retour pour faire le trajet Cappy – Saint-Valéry-sur-Somme. Cappy est également un excellent symbole de l'intégration de la voie d'eau dans un village. Nous avons ainsi transformé en bâtiment d'accueil un ancien silo qui remplit les fonctions suivantes : bureau d'accueil, atelier,

hivernage, deux gîtes homologués logis de France, un petit local de commerce pour la vente de produits régionaux. Enfin, le site comporte des ouvrages patrimoniaux : maison éclésiastique et pont tournant.

F : *Parmi les aménagements réalisés sur le canal de la Somme desquels êtes-vous le plus fier ?*

A. D. : Sur le port de Cappy, c'est l'installation d'un dispositif permettant de récupérer par pompage les eaux usées collectées sur les bateaux. C'est une contribution innovante en faveur de l'environnement que nous souhaitons développer sur d'autres haltes le long du canal, dans le cadre des aménagements futurs. Signalons, à ce sujet, que Locaboat Somme va aménager ses Pénichettes, très prochainement, pour une vidange sans pollution de la voie d'eau.

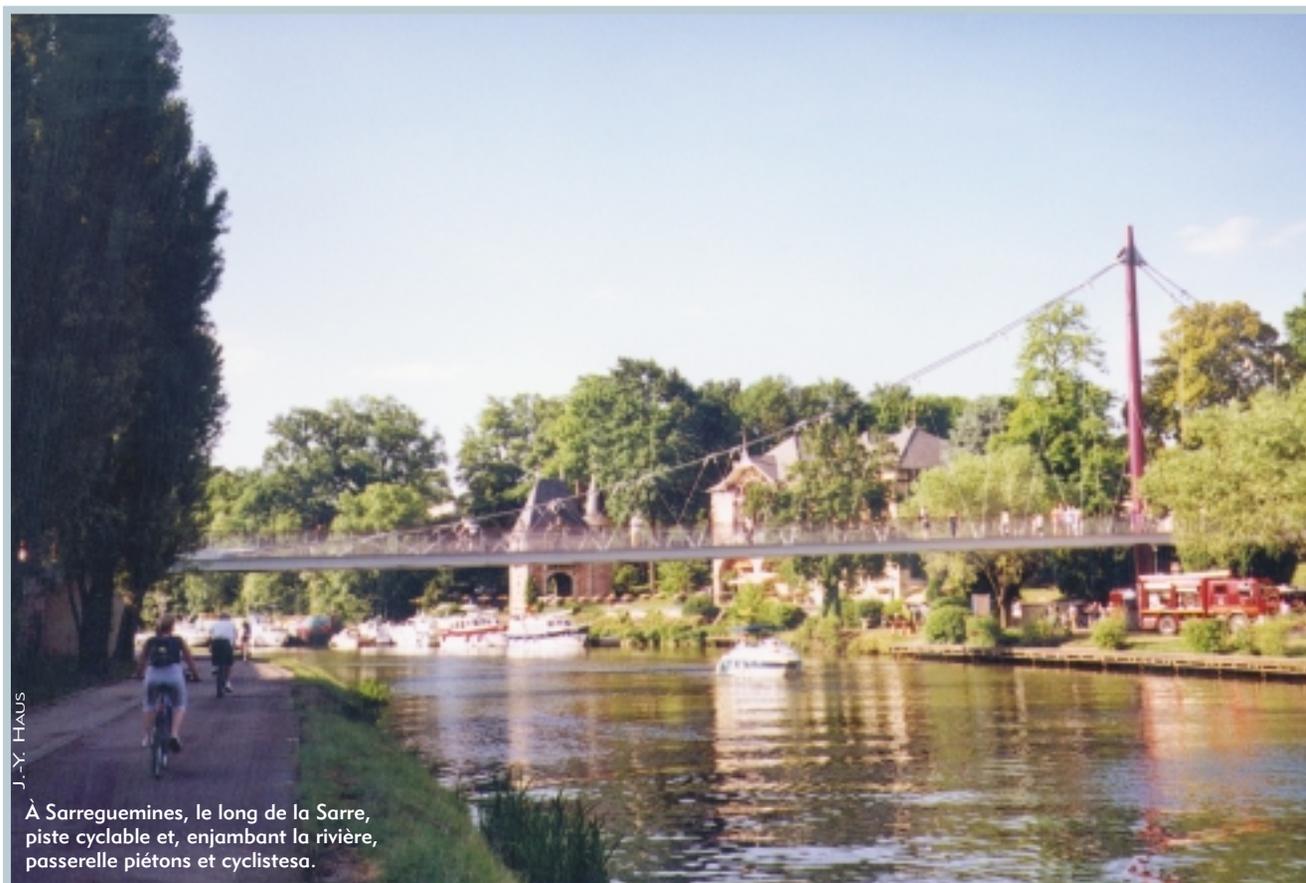
F : *Le trafic des plaisanciers s'est-il accru sur le canal de la Somme ces dernières années ?*

A. D. : Effectivement, si l'on compare le trafic hebdomadaire pour la section allant de l'écluse de Sormont à Abbeville, on note de 1987 à 2000 une augmentation de plus de 50 %. L'installation de la Société Locaboat, ainsi que nous l'avions prévu, a permis

de créer une véritable notoriété nouvelle en particulier à l'étranger, au profit de la destination « Somme ».

L'EAU REINE AU PORT FLUVIAL DE LA CITÉ DES FAÏENCES

Certes, le club nautique, L'Eau Reine, avait déjà été primé l'année dernière, Ancre d'argent dans la catégorie « équipements d'accueil ». Néanmoins, ce dossier très sérieux a, une fois de plus, séduit le jury. Située à la confluence de la Sarre et de la Blies, à proximité de l'écluse de Sarrebrück en Allemagne, la halte fluviale de Sarreguemines offre des infrastructures très complètes dans un environnement paysager agréable. Les aménagements, pour lesquels L'Eau Reine avait été primée aux Ancres d'or 2000, faisaient partie d'une première tranche de travaux, terminée en 1999. La deuxième tranche, achevée en mai 2001 et qui a remporté l'adhésion du jury de la 2^e édition des Ancres d'or, apporte de réelles améliorations au site.



À Sarreguemines, le long de la Sarre, piste cyclable et, enjambant la rivière, passerelle piétons et cyclistes.



J.-Y. HAUS

Joutes nautiques et voitures amphibies sur la Sarre lors des Fêtes de la rivière 2001.

Les infrastructures comportent des pontons fixes, mais aussi flottants, parfaits pour résister aux crues sans dommages, et une capitainerie, Pauline, flottante pour les mêmes raisons. Cette péniche de type Freycinet a été aménagée pour l'accueil et sauvée du déchirage par l'association LEau Reine. Autrefois, elle transportait l'argile et les pierres qui étaient concassées dans un moulin sur la Blies et qui étaient utilisées dans les fourneaux à faïences de Sarreguemines. En matière d'«équipements de navigation» proprement dits, Sarreguemines possède une rampe de mise à l'eau pour les bateaux transportables et une station essence et gazole située à l'écluse 27 du port de Sarreguemines. Dans le contexte de la navigation de plaisance qui se pratique sur le canal de la Sarre, les quelques minutes nécessaires au sassement et au plein sont parfaitement acceptables. En outre, les prix de la station fluviale sont calés sur ceux du supermarché tout proche, ce qui en soit, mérite une distinction particulière. Tous les aménagements liés à la voie d'eau ont été accompagnés d'une politique de valorisation de leur environnement immédiat. Ainsi, une passerelle franchissant le canal, uniquement réservée aux piétons et cyclistes et une piste cyclable le long de la Sarre, ont été créées. Au-delà des infrastructures mises en place, l'engagement et l'enthousiasme

des membres de LEau Reine et des élus de la Ville de Sarreguemines, participent largement à la promotion du canal de la Sarre. **Jean-Yves Haus**, président du club, nous a donné quelques précisions concernant les animations mises en place :

J.-Y. H. : Nous avons bien évidemment participé à la Fête du Nautisme les 12 et 13 mai 2001. Mais il faut signaler qu'à Sarreguemines, cela n'avait rien d'une nouveauté puisque pour nous, c'était la 8^e ou peut-être même 9^e édition d'une fête qui avait traditionnellement lieu le 1^{er} mai. Nous avons simplement décalé la date. Elle consistait en une guinguette en bord de Sarre avec jambon broché et danse au son de l'accordéon. Elle a drainé un flux permanent de visiteurs, tout particulièrement le dimanche. Cette fête était l'occasion de « Portes Ouvertes » avec notamment à bord de notre péniche Pauline l'exposition des Anciens Mariniers de Sarralbe : hublots, photos, maquette au 1/8 du Majesty réalisée par François Zanella, emblèmes, armoiries des frégates. Nous proposons aussi une initiation gratuite à la conduite de bateau à bord du bateau-école du club. Cette action a été particulièrement appréciée du grand public. Puis comme chaque année, début août, nous avons participé au Saar Spektakel à Sarrebrück où la péniche Pauline était invitée d'honneur. Au programme de cette fête

gigantesque (plus de 80 associations y étaient présentes) : courses de bateaux insolites, baptêmes de plongée, démonstration de véhicules amphibies, courses d'aviron, promenade en bateau, parade de plaisanciers, nage en défilé avec des flambeaux, etc. Sur cette lancée festive, nous avons enchaîné avec la Fête de la Rivière, les 11 et 12 août avec des animations de ski nautique, de joutes nautiques et un défilé nocturne de bateaux et voitures amphibies. Nous organisons, tous les 2 ans, cette fête en partenariat avec l'AFAEI (Association Familiale d'Aide à l'Enfance Inadaptée).

Fluvial : Quels sont vos objectifs pour l'année 2002 ?

J.-Y. H. : Le nouveau challenge que je me fixe : c'est tripler la capacité d'accueil du port... dans un premier temps, en prolongeant les pontons fixes et flottants.



Nous avons aussi un projet qui devrait aboutir d'ici

deux ou trois ans : la création d'une marina. À terme, cela pourrait encourager la venue d'un loueur. En partenariat avec l'office de tourisme, nous sommes en train d'étudier une formule pour proposer des circuits typiques, par exemple le circuit de la Faïence, afin que les plaisanciers restent plus longtemps au port de Sarreguemines. Il faut souligner aussi que nous avons la chance d'avoir le soutien des élus notamment celui de M^{me} Christine Degott, chargée du tourisme. ■



**Retrouvez
les lauréats
de la
catégorie**

**“PROMOTION
TOURISTIQUE”**

**dans
le prochain
numéro
de Fluvial...**